

# MAG CHENÔVE AVEC VOUS

Et toi, le chien,  
dis à ton maître

de ramasser  
tes besoins !

Dans la rue,  
mon matelas ?

C'est pas  
très sympa !

Jeter mes ordures  
par la fenêtre ?

c'est mal me  
connaître !

Sac  
poubelle au sol ?

Trop de déchets  
s'envolent !

Moins de pain  
pour les pigeons,

c'est plus sain  
pour nos balcons !

DOSSIER PROPRETÉ

## Respectons notre ville ...

INFORMATIONS MUNICIPALES





7 février - Réunion d'information sur la nouvelle sectorisation scolaire



8 février - Ciné-concert à l'Escale Charcot : film de Buster Keaton



12 février - Salon du livre, de la BD et de la carte postale



15 février - Signature de conventions entre Police Municipale, Police Nationale et institutions judiciaires



24/26 février - Comité de Jumelage au carnaval de Limburgerhof

**4 > 14**

Allons voter  
 Retour sur «Les Vergers du Sud»  
 Nouvelle rentrée scolaire  
 Pour la jeunesse  
 «Le Front populaire» à Chenôve  
 Echanges avec Marcel Yanelli  
 Participation citoyenne en actes  
 Du sport en famille

**13 > 17****Dossier :**

RESPECTONS NOTRE VILLE

**18 > 21**

Ils sont venus au Cèdre  
 Bonb'hip hop  
 Le Cèdre, pépinière de jeunes talents  
 Les 80 ans de la route des Grands crus

**22 > 23**

Tribunes de libre expression

**24 > 27**

Bibliothèque  
 Balades de l'escargot  
 Trail d'été 1<sup>ère</sup> édition

**AGENDAS**

Manifestations culturelles, sportives,  
 commémoratives

Permanences des élus et visites de quartiers

**MAG-CHENÔVE AVEC VOUS****MAGAZINE D'INFORMATION MUNICIPALE**

2, place Pierre Meunier - B.P. 130 - 21303 Chenôve Cedex

Tél. : 03 80 51 55 00 • Fax : 03 80 51 55 01

mag@ville-chenove.fr • www.ville-chenove.fr

Directeur de la publication : Thierry Falconnet • Direction éditoriale : Justine Lagrange • Rédaction : Emilie Billot, Eric Kragbé, Justine Lagrange, Jean Vigreux • Infographie : service communication • Crédits photos : Romain Decosne, Pierrick Finelle, Jonas Jacquet - Ville de Chenôve • Impression : Vidonne - 4, rue de la Petite Fin - Fontaine-lès-Dijon • Distribution : Adrexo • Dépôt légal à parution • Tirage : 8000 exemplaires.

## Élections Présidentielles : 23 avril et 7 mai 2017 Élections Législatives : 11 et 18 juin 2017

Article de loi

### INFORMATION

Les élections présidentielles et les élections législatives auront lieu prochainement.

L'article L.51-1 du code électoral relatif à la prohibition de campagne de promotion publicitaire et l'article L.52-8 du même code concernant le financement des campagnes électorales imposent des restrictions en matière de communication des collectivités locales et incitent à la plus grande prudence durant cette période.

C'est pourquoi, par mesure de précaution et afin de respecter scrupuleusement les règles édictées par le code électoral, l'éditorial du Maire sera suspendu pour ce trimestre mars-avril-mai 2017.

Toutefois, en vertu du principe de continuité, la publication de votre magazine municipal se poursuivra normalement, selon la périodicité habituelle, de manière à ce que vous restiez informés de l'actualité de la vie de votre commune.

La rédaction.



# Allons voter !



## TOUT SAVOIR AVANT D'ALLER VOTER À CHENÔVE

### Où voter ?

En avril et mai, vous voterez pour élire le nouveau président de la République, en juin, les futurs députés qui siègeront à l'Assemblée Nationale.

A Chenôve, le lieu de vote est le même pour toutes les personnes inscrites sur les listes électorales, l'Hôtel de Ville de Chenôve. Suite à la consultation citoyenne menée en juin 2016 auprès des habitants de Chenôve, 76% se sont prononcés en faveur du maintien de l'ensemble des bureaux de vote à l'Hôtel de Ville.

**LIEU** Hôtel de Ville - 2 place Pierre Meunier

**BUREAUX** de 1 à 9

**HEURES D'OUVERTURE** de 8 H à 19 H

### Que faire avant d'aller voter ?

S'assurer d'être présent les jours des élections. Si ce n'est pas le cas, mettre en place un vote par procuration.

Le vote par procuration permet à un électeur (le mandant) absent le jour d'une élection, de se faire représenter, par un électeur (le mandataire) inscrit dans la même commune que lui, peu importe le bureau de vote. La démarche est réalisée au commissariat, à la gendarmerie ou au tribunal d'instance.

Le mandant peut préparer sa démarche avant de se rendre au guichet en téléchargeant sur [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr) le formulaire cerfa n°14952\*01 qu'il présente ensuite aux autorités compétentes.

Les démarches doivent être effectuées le plus tôt possible pour tenir compte des délais d'acheminement et de traitement de la procuration.

S'assurer d'avoir bien reçu votre carte d'électeur qui vous sera demandée pour accéder à la salle de vote.

Si vous avez déménagé, votre carte nous a été retournée, elle vous sera remise le jour du scrutin. Si vous l'avez oubliée, un ticket électeur vous permettant de voter vous sera délivré sur présentation d'un justificatif d'identité\*.

\* Liste des pièces d'identité exigées des électeurs au moment du vote sur [www.ville-chenove.fr](http://www.ville-chenove.fr)

### Comment aller voter ?

La municipalité et son service vie citoyenne mettent en place un accompagnement pour conduire à l'Hôtel de Ville les personnes éprouvant des difficultés. Les personnes à mobilité réduite ou porteuse d'un handicap peuvent être accompagnées jusqu'à leur bureau de vote.

### Quel bureau de vote ?

Afin de rééquilibrer le nombre d'électeurs par bureau, une nouvelle sectorisation a été appliquée faisant passer le nombre de bureaux de vote de 10 à 9. Pour connaître votre numéro de bureau de vote et savoir où se diriger une fois à l'hôtel de ville, il suffit de vous reporter au verso de votre carte d'électeur envoyée courant mars (cf image) ou de vous rendre sur [www.ville-chenove.fr](http://www.ville-chenove.fr) pour consulter la carte des sectorisations et la liste des adresses postales. A la salle des fêtes de l'Hôtel de Ville, du personnel d'accueil sera présent pour vous orienter.

LIEU DE VOTE		Canton de Chenôve Bureau 04 HÔTEL DE VILLE - Salle des fêtes 2 place Pierre Meunier 21300 CHENÔVE	
NOM - PRÉNOMS - ADRESSE DU TITULAIRE			
198	Mme ARTIN Michèle Eléonore	4	
15 RUE MESSIDOR 21300 CHENÔVE			
N° d'ordre de liste	70 VESOUL		N° du Bureau de vote
16/06/1957 Date de naissance	Signature du Maire Thierry FALCONNET	Carreau de la Mairie	Signature de titulaire

Ce numéro servira de repère en mairie

Si vous êtes de retour ou de passage en France au moment de l'élection présidentielle et vous êtes inscrit sur la liste électorale consulaire, il vous sera possible de prendre part au vote sous certaines conditions en vous adressant à l'accueil de la salle de vote.

**Vie Citoyenne** 03 80 51 55 33

Hôtel de Ville - 2, place Pierre Meunier  
etatcivil@mairie-chenove.fr

[www.interieur.gouv.fr](http://www.interieur.gouv.fr)

[www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)

## Maison de Justice et du Droit

### Une aide pour vos démarches juridiques

Implantée à Chenôve depuis 2004, au cœur du quartier du Mail, la Maison de Justice et du Droit de l'agglomération dijonnaise est un lieu d'écoute, d'orientation et d'information au service des citoyens. Cet accompagnement ouvert à tous permet d'obtenir des conseils gratuits dans le domaine juridique grâce à des consultations gratuites auprès d'avocats, de notaires ou d'huissiers. Il est également possible de rencontrer des conciliateurs de justice dans le cas de litige ou problème de voisinage et un défendeur des droits peut aider à résoudre des différends avec l'administration...



L'Agence départementale d'information sur le logement (ADIL) peut être consultée, et des associations sont également présentes pour apporter une aide et un soutien dans des cas précis de maltraitance, violence conjugale, victime d'infraction pénale notamment : l'association d'aide aux victimes d'infractions pénales (ADAVIP 21) et le Centre d'information sur les droits des femmes et des familles de Côte d'Or (CIDFF).

Accueil du lundi au vendredi de 9H à 12H et de 13H à 17H.

*Fermeture exceptionnelle du lundi 24 avril au vendredi 28 avril 2017. Réouverture mardi 2 mai.*

**Maison de Justice et du Droit**

8, rue des Clématites - 21300 CHENÔVE  
03 80 51 78 30  
mjd.tgi-dijon@justice.fr

# Imaginons ensemble le « Chenôve de demain » !



## Nouveau quartier Les Vergers du Sud : une première étape réussie

Une réunion publique pour un temps d'échanges constructif avec les cheneveliers

Le 25 janvier dernier, de nombreux cheneveliers étaient réunis au Cèdre pour découvrir les propositions des équipes d'architectes lauréates du Concours d'idées d'urbanisme lancé par la Ville de Chenôve et la Communauté urbaine du Grand Dijon dans le cadre du réaménagement des anciens entrepôts DIVIA qui laisseront la place au futur quartier baptisé « les Vergers du Sud ».

En présence de Thierry Falconnet, Maire de Chenôve et de Pierre Pribetich, 1<sup>er</sup> Vice-président du Grand Dijon, les équipes « Atelier Arscape », « Studio Mustard » et « Calc-Mayot-Toussaint-Gien-Pinot » ont pu donner des indi-

cations et apporter des précisions sur leur vision du futur quartier et ont partagé leurs réflexions avec le public. Ces pistes (voir le dossier central du numéro précédent) ont servi de base à des échanges constructifs avec les différents intervenants. Chaque présentation a témoigné d'une vision singulière, détaillée et assez aboutie de ce nouveau quartier de Chenôve qui verra le jour dans une dizaine d'années. Mais ce ne sont que des pistes de réflexion qui vont alimenter une co-construction de ce futur quartier avec les chenevelièrès et les cheneveliers autour d'un projet de réaménagement qui va participer à l'édification du Chenôve de demain.

## Une exposition pour s'informer et s'exprimer

Du 26 janvier au 26 février, les trois ébauches lauréates du Concours d'idée pour imaginer le futur quartier des « Vergers du Sud » étaient exposées dans le hall du Cèdre et dans les locaux de la Maison du Projet. Ceux qui le souhaitaient ont pu mieux se rendre compte du travail des équipes d'architectes qui les ont élaborées. Il était également possible de consulter les plans sous format numérique au moyen de deux bornes interactives en libre accès. Ces bornes ainsi que des registres ont servi à recueillir toutes les suggestions, propositions et re-

marques des habitants sur le devenir du site. Par ailleurs, les agents du service de la Cohésion sociale et Urbaine étaient également disponibles pour apporter des éclairages soit sur le travail des architectes soit sur le projet de réaménagement en lui-même.

Si vous souhaitez nous faire parvenir vos réflexions et/ou vos idées sur le futur réaménagement des entrepôts DIVIA, futur quartier des Vergers du Sud, il est toujours possible de nous écrire par mail à l'adresse suivante : [lesvergersdusud@ville-chenove.fr](mailto:lesvergersdusud@ville-chenove.fr)

Chenôve  
avec  
vous

imaginons  
ensemble

Les  
Vergers  
du Sud



► Maison du Projet - Centre commercial St-Exupéry - 03 80 51 56 10 [maisonduprojet@ville-chenove.fr](mailto:maisonduprojet@ville-chenove.fr)



## 2017/2018 La rentrée se prépare

### Inscriptions scolaires et périscolaires, c'est parti !

La campagne d'inscription scolaire et périscolaire pour la rentrée 2017/2018 débute fin mars. Pour inscrire vos enfants, il vous suffit de venir à la mairie de Chenôve, au service de l'éducation, muni des pièces à fournir.

#### SCOLAIRES

**Quand ?** Du 27 mars au 14 avril inclus du lundi au vendredi : 9h15 à 11h30 et 14h à 17h

**Pour qui ?** Enfants faisant leur rentrée en :

- > maternelle en **TPS** (toute petite section : enfant de 2 ans, né en 2015) et en **PS** (petite section : enfant de 3 ans, né en 2014)
- > CP (classe primaire)

#### Pièces à fournir :

- Livret de famille ou "acte de naissance"
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois
- Carnet de santé ou certificat de vaccinations
- Jugement en cas de séparation ou divorce.

#### PERISCOLAIRES

##### Quand ?

Du 29 mai au 23 juin inclus du lundi au vendredi de 9h15 à 11h30 et de 14h à 17h

**Pour qui ?** Enfants scolarisés à Chenôve en maternelle et en élémentaire

**Pièces à fournir** pour une première inscription :

- Justificatif de domicile (moins de 3 mois)
- Avis d'imposition 2016 (sur revenus 2015)
- Dernier bulletin de salaire des 2 parents
- Attestation CAF ou régimes spéciaux (MSA, EDF, SNCF...)

##### pour une réinscription :

- Justificatif de domicile (moins de 3 mois)
- Avis d'imposition 2016 (sauf si déjà fourni)
- Dernier bulletin de salaire des 2 parents

A noter qu'avant toute réinscription, vous devez être à jour du paiement de vos factures.

### Nouvelle sectorisation scolaire pour la réussite éducative

L'enjeu de cette nouvelle sectorisation est d'offrir aux familles les meilleures conditions d'accueil pour leurs enfants en respectant la mixité sociale et en rééquilibrant les effectifs dans chaque groupe scolaire tout en anticipant l'impact des logements neufs sur les effectifs à venir. Ce projet a été présenté, à titre consultatif, aux représentants des parents d'élèves et aux enseignants ainsi qu'aux délégués départementaux de l'Éducation Nationale (DDEN) lors d'une réunion le 7 février dernier.

A noter que pour la rentrée prochaine, seuls les enfants des nouveaux arrivants sont concernés

par cette nouvelle sectorisation. Les enfants déjà scolarisés continuent leur scolarité au sein de leur école. Les fratries sont maintenues au sein d'un même groupe scolaire. Le travail de prospective effectué à ce jour pour la rentrée 2017/2018 indique que 5 familles seraient concernées par cette nouvelle sectorisation. Pour le bon suivi de cette nouvelle sectorisation, un comité de suivi sera mis en place et se réunira au minimum deux fois par an. Sa mission principale sera de veiller à la cohérence de la sectorisation du territoire compte tenu des objectifs rappelés ci-dessus.

### SPORT AVEC TA CLASSE

#### Défi distance : 10<sup>e</sup> édition

Les enfants des classes élémentaires de Chenôve attendent avec impatience cet événement sportif pour se challenger avec les autres groupes scolaires. Chaque élève doit effectuer le plus grand nombre de tours sur un parcours d'endurance fermé allant de 7 à 14 minutes selon les âges. Chaque tour complet réalisé par l'élève est comptabilisé dans le score de sa classe et de son groupe scolaire. Une belle occasion de découvrir collectivement l'esprit de compétition et selon ses moyens et ses capacités.

**Mercredi 29 mars 2017 - de 9h à 11h30 - Stade Léo Lagrange**

#### Pars à la découverte des clubs !

Cette manifestation, organisée en collaboration avec l'office municipal des sports propose aux élèves des classes primaires de découvrir les activités sportives proposées sur la ville. Des ateliers de pratiques sportives, tennis, orientation, basket, foot, gym, natation, rugby, lutte, athlétisme, boule lyonnaise, hand-ball... sont à leur disposition pour les aider à faire leur choix. La base équestre de Ternant avec ses chevaux sera également de la partie.

**Vendredi 30 juin 2017 - de 9h15 à 15h30 - Stade Léo Lagrange**

#### Cycles sportifs

Pour que chaque enfant scolarisé à Chenôve puisse accéder à une pratique sportive, 1 000 séances sportives à l'année (escalade, gymnastique, badminton, basket, ultimate, course d'orientation, athlétisme, natation) encadrées par des éducateurs sportifs sont proposées en classe de maternelle et primaire. En juin, des tournois interclasses sont organisés pour bien terminer l'année.

**Affaires scolaires 03 80 51 56 36**

Hôtel de Ville - 2, place Pierre Meunier  
affairescolaires@mairie-chenove.fr

**Sports-loisirs-jeunesse 03 80 51 55 50**

Maison de Sports - 15, rue de Marsannay  
sports@ville-chenove.fr

## ENTREPRENDRE

COOPÉRATIVE JEUNESSE DE SERVICES

### Une aventure collective pour les 16 / 18 ans

Cet été, douze jeunes auront la possibilité de créer une entreprise collaborative éphémère.

Le principe est simple : des jeunes de 16 à 18 ans mettent sur pied leur propre coopérative de travail afin d'offrir des services au sein de leur quartier tout au long de l'été. La coopérative les initie au fonctionnement démocratique d'une entreprise, à l'organisation collective du travail, à la gestion coopérative et au fonctionnement du marché. Accompagnés par deux animateurs, ils découvriront le monde professionnel à travers l'expérience de la création d'une vraie entreprise : budget, rémunération, étude de marché, prestations, devis, facturation... Concrètement, il leur faudra définir les prestations vendues, calculer les prix, faire connaître leur offre de service, gérer les plannings, se répartir des fonctions de direction, de marketing, de comptabilité ainsi que les bénéfices...

Les jeunes pourront offrir aux particuliers et entreprises de leur quartier des prestations telles que livraison, jardi-



nage, peinture, garde d'enfants de plus de 3 ans, archivages, déménagement, ménage, mise en rayon, classement et bien d'autres missions encore...

L'objectif de la mise en place d'un tel dispositif est de favoriser chez l'adolescent une prise de conscience de ses capacités et de sa responsabilité collective. Cette initiative permet de développer son autonomie, son esprit d'entreprendre, de découvrir le travail collectif en coopérative et susciter, pourquoi pas, des vocations ou tout au moins un intérêt pour le monde professionnel.

Cette expérience unique et enrichissante est une première en Côte-d'Or mais elle a vu le jour il y a près de 30 ans au Québec. Depuis, les CJS ont fait leurs preuves et sont actuellement déployées en France dans d'autres communes.

Ce projet est ouvert à tous les jeunes, à condition qu'ils soient âgés de 16 à 18 ans, qu'ils habitent Chenôve et qu'ils soient disponibles en juillet et août. Parlez-en autour de vous !

Maison du Projet ■ Centre commercial Saint-Exupéry ■ 03 80 51 56 10

maisonduprojet@ville-chenove.fr



### Engagement citoyen

Choisie par les éditions Hachette comme modèle d'implication citoyenne, cette campagne d'incitation aux votes réalisée par les jeunes du Conseil Consultatif de la Jeunesse pour les municipales de 2014, est plus que jamais d'actualité.

En automne prochain, les 14/18 ans qui souhaitent créer des projets et s'impliquer dans la vie de leur commune pourront postuler à une nouvelle instance, le CPJ, Conseil Participatif de la Jeunesse.

## JOBS D'ÉTÉ, C'EST PARTI !

**Opération Jobs d'été**  
du 29 mars au 7 juillet 2017

offres de JOBS

Ateliers CV / Lettre de motivation

[www.jobsdete-bourgogne.com](http://www.jobsdete-bourgogne.com)

VILLE DE chenôve  
CAS - chenôve

Point Information Jeunesse de Chenôve  
L@ Boussole,  
2 rue Olympe de Gougues - 21300 Chenôve  
03 80 51 55 79 • pij\_chenove@ijbourgogne.com  
Tram • T2 station «Le Mail» Bus • Liane 4 arrêt «Renan»

Comme chaque année depuis 15 ans, la nouvelle édition de l'opération « Jobs d'été » est lancée par le réseau Information Jeunesse de Bourgogne ! Du 29 mars au 7 juillet 2017, le Point Information Jeunesse (PIJ) et l'Espace Public Numérique (EPN) du CCAS Chenôve en lien avec le réseau participent à cette opération « jobs d'été ».

Au programme, la possibilité d'accéder à toutes les annonces et au guide « trouver un job », des conseils, un accompagnement à la rédaction du curriculum vitae et de la lettre de motivation, des pistes, de l'aide pour vos recherches... bref, tout ce dont vous avez besoin pour trouver un job cet été.

Sur les réseaux sociaux aussi, et sur le site [www.jobsdete-bourgogne.com](http://www.jobsdete-bourgogne.com), vous pouvez retrouver en ligne offres d'emplois, forums, conseils, bonnes adresses et ateliers pour mettre toutes les chances de votre côté ! Abonnez-vous à la page Facebook ou au compte Twitter du CRIJ Bourgogne avec les hashtags #jobsdete ou #JobsBourgogne.

Point Information Jeunesse de Chenôve ■ 03 80 51 56 23

L@ Boussole - 2 rue Olympe de Gougues

f PIJ/EPN La Boussole



« Bénéficier d'une première expérience professionnelle, obtenir un job d'été, se former à la pratique d'un métier, c'est ce que nous souhaitons mettre en œuvre pour tous les jeunes de Chenôve en leur proposant un accompagnement afin de favoriser leur insertion et de mieux préparer leur avenir. »

Saïd FOUAD, Conseiller municipal délégué à la Jeunesse et à l'Insertion

### Photographie prise à l'école Jules Ferry de Chenôve en 1935.

A la tribune : l'orateur M. Bracke-Derousseaux (ancien député socialiste, élu municipal de Lille)  
De droite à gauche : Robert Jardillier (maire de Dijon, député, futur ministre des PTT de Léon Blum), Charles Vêque, Henri Guenin (conseiller d'arrondissement Dijon-Sud), Jean Bouhey (maire de Villers-la-Faye et futur député de Beaune), Marcel Naudot (maire de Chenôve), inconnu.  
En bas de l'estrade, le service d'ordre (TPPS) de la fédération. Photographie ADIAMOS.



## Enrichir l'héritage du Front Populaire à Chenôve

Le Front populaire a laissé dans la mémoire collective l'image de la joie, des congés payés, des premières vacances, mais c'est aussi une période de tensions où Léon Blum fut victime d'attaques antisémites, sans oublier le suicide de son ministre de l'intérieur Roger Salengro victime des calomnies de l'extrême-droite. Cette haine resurgira au moment du régime de Vichy (avec le procès de Riom ou encore avec la lutte contre les syndicalistes, les Juifs, les Francs-maçons...)

C'est aussi une victoire électorale des gauches en 1936 : une alliance des gauches, dans leur pluralité, contre la montée de l'extrême-droite et des fascismes avec l'onde de choc de l'arrivée d'Hitler au pouvoir. Une telle riposte antifasciste prend naissance entre 1934 et 1935, face à la peur des ligues d'extrême-droite qui battent le pavé avec pour paroxysme la marche sur le Palais-Bourbon

le 6 février 1934. Dans ce rassemblement politique, on compte plus d'une centaine d'associations et de partis politiques (démocrates-chrétiens, radicaux-socialistes, socialistes, communistes, CGT réunifiée, Ligue des Droits de l'Homme, Comité de vigilance des intellectuels antifascistes, ...). C'est aussi un mouvement social sans précédent avec les grèves ouvrières et paysannes, tant en métropole qu'au sein des colonies. Ce mouvement de « grèves sur le tas » ou grèves avec occupations d'usines conduit aux accords Matignon reconnaissant les congés payés annuels (12 jours ouvrables), la semaine de 40 heures, les contrats collectifs, les délégués du personnel élus, ... L'accord sert aussi de levier aux grévistes en province au début de l'été pour obtenir du patronat local la signature des mêmes droits.

Enfin, c'est aussi un moment de découverte et de démocratisation culturelles et sportives avec les premières Maisons de la Culture, comme celle d'Alger, animée par Albert Camus. Moment court 1936-1938, le Front populaire a donc laissé une trace importante pour changer la vie des femmes et des hommes de notre pays.

C'est dans cette mémoire, mais aussi une dynamique unitaire de progrès social qu'est né au cours des années 1970, le programme commun de gouvernement porté par les trois grands partis de gauche. Un tel projet a irrigué aussi des espoirs, parfois des désillusions, mais pour Chenôve, ce moment permet de renouer avec la municipalité de Front populaire de Marcel Naudot avec la victoire en 1977, d'une liste d'union de la gauche conduite par Roland Carraz. Il y a déjà 40 ans que Chenôve renouait avec cette volonté de laboratoire social qui reste une marque de fabrique de la collectivité.

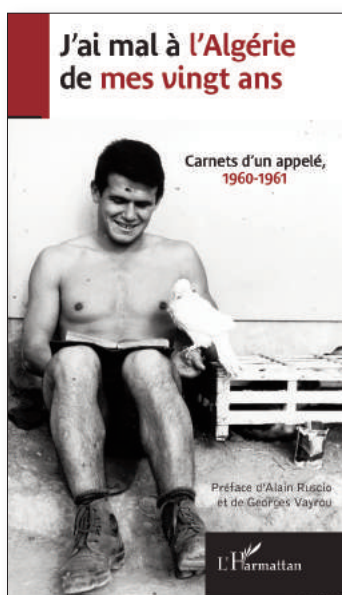


L'exposition « 1936 : nouvelles images, nouveaux regards sur le Front Populaire » s'est tenue en mars 2017 dans le hall du Cèdre.



Jean Vigreux, historien, fait découvrir l'exposition sur le Front Populaire.

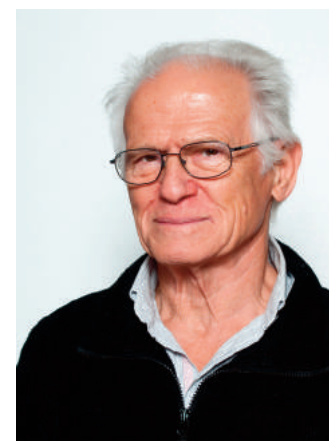




## Interview Marcel Yanelli

L'espace culturel François Mitterrand a accueilli samedi 4 février 2017 Marcel Yanelli qui présentait son livre intitulé *J'ai mal à l'Algérie de mes vingt ans. Carnets d'un appelé 1960-1961*. La présentation de l'ouvrage a été suivie d'un riche débat sur les enjeux de la Guerre d'Algérie, non seulement pour les jeunes appelés du contingent comme Marcel Yanelli, mais aussi pour la société de l'époque et celle d'aujourd'hui.

Cet ouvrage retrace son parcours, celui de sa jeunesse. Né en 1938, enfant de l'immigration italienne, militant communiste, Marcel Yanelli va passer quatre mois en Algérie comme appelé du contingent en 1960 et 1961. Animateur du PCF en Côte-d'Or et en Bretagne de 1970 à 1995, il sera également élu au Conseil municipal de Dijon et au Conseil régional de Bretagne. Echanges avec Marcel YANELLI qui nous explique sa démarche.



### Marcel Yanelli, qui êtes-vous ?

«Fils d'immigrés italiens qui ont subi les exactions des « chemises noires » de Mussolini, la violence, le racisme, la xénophobie m'horripilent ! Très jeune, j'ai pris le parti de la justice sociale, de la solidarité, de la liberté, donc celle des peuples à disposer d'eux-mêmes... Monteur en chauffage, puis soudeur à New Holland, en tant que responsable syndical, j'ai dirigé l'occupation de l'usine en mai, juin 1968... Quelques années après, le PCF m'a demandé de devenir « permanent » ... Militant politique à plein temps, avec passion, j'ai contribué à faire avancer des idées qui me sont chères. J'ai pu le faire aussi comme Conseiller municipal de Dijon et Conseiller régional de Bourgogne. Mon frère Jean avait écrit au président de la République pour signifier son refus de partir

en Algérie. A mon tour, à 20 ans, en 1959, j'ai été appelé à l'armée pour effectuer mon service militaire : 14 mois à Auxerre et... 14 mois en Algérie. Pour moi aussi, il n'était pas question de faire la guerre aux Algériens qui luttèrent pour l'indépendance de l'Algérie. Désigné « volontaire » dans un commando de chasse, durant les 14 mois présent dans cette unité de combat, j'ai passé mon temps à expliquer à mes copains soldats le sens de cette guerre qui n'avait rien à voir avec les intérêts de la France et qu'il ne fallait surtout pas « se salir les mains » dans cette guerre perdue d'avance...

Dès mon adolescence j'écrivais mes pensées sur des carnets, j'ai ainsi continué d'écrire aussi en Algérie, au quotidien, sur tout ce que je voyais, sur les discussions avec les soldats, sur mon premier amour de jeunesse qui n'en finissait pas de finir... etc.... J'écrivais au vu et au su de tous : soldats, sous-officiers et officiers... bien sûr très intrigués et les discussions ne manquaient pas car tous étaient au courant de mes opinions. Cependant, le carnet du moment était toujours sur moi. »

### Pourquoi cet ouvrage ?

#### Qu'est-ce qui vous a donné envie d'écrire ce livre ?

« Je me suis décidé, il y a peu, à rendre public ces écrits, dans leur intégralité, sans modifier un mot. Pas facile car ainsi je livrais aussi des pensées intimes, mais je fus ce que je fus et est encore pour une bonne part. Et je tenais au caractère de témoignage à vif que représentait mon journal. Il a de ce fait valeur de document... Pourquoi si tardivement ? Parce que j'ai longtemps hésité du fait que ces écrits de mes 21, 22 ans, livrent ma personnalité, mes doutes, mes cris de colère contre l'armée, contre mes copains pris dans le cycle de la violence... Mais ce document devait être rendu public tel quel.

Parce que je suis aussi très inquiet du silence de la grande majorité des 2 millions d'appelés qui furent présents en Algérie durant les 8 années de guerre : 80, 90 % de ceux-ci n'en n'ont jamais parlé à leur entourage...Culpabilité ? Car, en Algérie, nous portions l'uniforme d'une armée à qui les responsables politiques de l'époque avaient dit : « Utilisez tous les moyens pour mater la rébellion »... Et tous les moyens furent utilisés...Puisse ce livre contribuer au nécessaire travail de vérité car encore aujourd'hui, la guerre d'Algérie est le trou noir de la mémoire française... »

## CÉRÉMONIE DU 19 MARS



Journée nationale du souvenir et du recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc.



Durant cette cérémonie, il a été remis à messieurs Bernard Drouin et Louis Marzocca la médaille de Reconnaissance de la Nation et à Michel Monnier la médaille commémorative des opérations en Algérie.

# La participation citoyenne en actes

Habitants, associations, acteurs économiques de tous les quartiers s'investissent dans les projets de leur commune.

Ci-dessous, des contributions de citoyens pour imaginer le futur quartier des Vergers du Sud. Vous pouvez continuer à envoyer votre avis, vos suggestions à : [lesvergersdusud@ville-chenove.fr](mailto:lesvergersdusud@ville-chenove.fr)



« Tenir compte de l'existant en se « greffant » dessus. »

« Garder des bâtiments à taille humaine. »

« Nous demandons également que les espaces verts actuels (espace Parabiago) restent tels qu'ils sont. »

Réactions du public lors de la réunion du 25 janvier et pendant l'exposition des projets :

« Imaginons le quartier des Vergers du Sud... »

« Laisser une grande place aux espaces verts, au végétalisé, (les 3 projets le font), aux jardins partagés et familiaux. »



« Ce nouveau quartier ne doit pas constituer un îlot isolé, des liaisons doivent permettre de rejoindre facilement les autres parties de la ville, qu'elles soient commerciales, habitées ou proposant des loisirs »



« Je trouve intéressante l'idée de co-construction. »





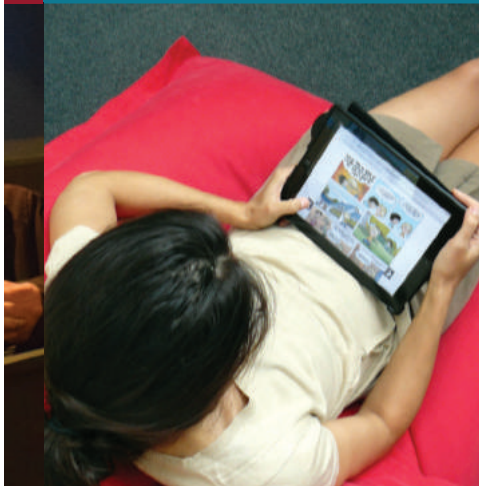
La mobilisation des habitants et des associations de Chenôve pendant le « Noël solidaire » aura permis de réunir la somme de 1 700 euros au profit de l'AFM Téléthon. Rendez-vous en fin d'année pour renouveler cette belle opération de solidarité !



**Les élus vont au cœur des quartiers**  
 En février 2017, les habitants des quartiers du Clos du Roy et des Grands Crus avaient rendez-vous avec les élus pour la visite de leur quartier. Ils ont pu évoquer des problèmes du quotidien, de voisinage et tout ce qui leur tient à cœur pour l'amélioration de leur cadre de vie.  
 Prochaines visites : lire pages 26-27



**Permanences de quartiers : les habitants vont à la rencontre des élus**  
 Les permanences des samedis matin ont débuté en janvier 2016 et depuis cette date, ces moments de rencontres et d'échanges de proximité avec vos élus vous auront permis d'aborder vos préoccupations du quotidien. En dehors de ces rendez-vous, vous pouvez également rencontrer vos élus en demandant un rendez-vous à l'Hôtel de Ville au 03 80 51 56 35 ou par mail [contact@ville-chenove.fr](mailto:contact@ville-chenove.fr). L'agenda des permanences de quartier est disponible en mairie, sur le site internet ou sur simple demande.  
 Prochaines permanences : lire pages 26-27



**Vers un nouveau site internet : faites-nous part de vos suggestions**  
 Vous êtes de plus en plus nombreux à vous connecter sur le site internet de la ville. Pour nous écrire, faire vos demandes d'état civil ou vérifier les horaires d'ouvertures... nombreuses sont les informations utiles que vous venez chercher en ligne.  
 Pour votre confort, nous envisageons de faire évoluer ce site. Les évolutions en matière de nouvelles technologies sont très rapides et le site internet actuel n'intègre pas certaines fonctionnalités importantes (accessibilité aux personnes porteuses de handicap, « responsive design » pour un contenu adapté à une lecture via tablettes et mobiles).  
 Avant de lancer ce nouveau projet, faites nous part de vos suggestions de navigation et nous ferons en sorte d'en tenir compte. Pour cela, rien de plus simple, accédez au formulaire de contact [www.ville-chenove.fr/fr/nous-contacter](http://www.ville-chenove.fr/fr/nous-contacter).



## Rando 2017 : à vos marques !

Cette année encore, jeunes et moins jeunes pourront venir participer à la 27<sup>ème</sup> édition du Rando qui aura lieu le dimanche 21 mai prochain. Les participants pourront se dépasser, à pied, en VTT ou à cheval sur 200 kilomètres de circuits balisés par les éducateurs sportifs de la Ville. Les épreuves de randonnée, de course cycliste ou de parcours équestre auront lieu sur des itinéraires nouveaux autour du Centre de loisirs sur le Plateau de Che-

nôve, où sont également prévues sur place des animations sportives gratuites de 14h à 16h30, suivies d'un moment convivial à partir de 17 h.

Un t-shirt et un gobelet millésimé seront remis à chaque participant. Le classement sera déterminé en fonction du plus grand nombre de kilomètres parcourus par les associations ou par les familles.

Pour s'inscrire, il suffit de télécharger le bulletin d'inscription sur [www.ville-chenove.fr](http://www.ville-chenove.fr) et de le déposer à l'accueil de la Maison des Sports avant le jeudi 18 mai, accompagné du règlement en espèces ou en chèque à l'ordre du Trésor Public. La participation est gratuite pour les enfants de moins de 6 ans. Si vous ne pouvez pas vous inscrire avant le 18 mai, il sera toujours possible de la faire sur place, le jour de la manifestation, moyennant une majoration de 2 euros.



<b>A PIED</b>	Sportif	35km* à 7h30 (BUS)	9,10€
	Tonique	25km de 8h à 9h	6,80€
	Entretien	15 km de 9h à 11h	5,60€
	Découverte	8 km de 10h à 12h	4,60€
accompagné d'un éducateur sportif			
<b>EN VTT</b>	Sportif	45 km de 8h à 8h30	9,10€
	Tonique	30 km de 8h30 à 10h	6,80€
	Découverte	10 km de 10h à 12h	5,60€
<b>À CHEVAL</b>		30 km de 8h30 à 9h	9,10€

**Sports-loisirs-jeunesse** ■ 03 80 51 55 50 ■ Maison de Sports - 15, rue de Marsannay  
[sports@ville-chenove.fr](mailto:sports@ville-chenove.fr)



« Permettre à tous de pratiquer ou de découvrir une discipline sportive est essentiel. C'est seulement en essayant que peuvent naître des passions et que peuvent être redécouverts à chaque âge les plaisirs du sport. »

Brigitte POPARD, Adjointe au maire déléguée aux sports, aux loisirs et à la jeunesse

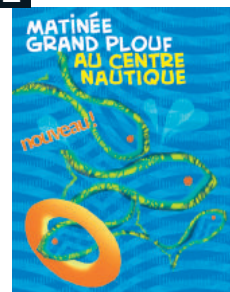
## CENTRE NAUTIQUE

### Matinée Grand Plouf

Le centre nautique Henri Sureau organise la première «matinée Grand Plouf» dans une ambiance familiale pour permettre à tous de profiter pleinement de la structure. Jeunes et adultes, pourront nager dans les lignes du nouveau bassin, s'élaner des plongeoirs, s'amuser sur la structure gonflable dans le grand bassin ou, pour les plus petits avec leurs parents, découvrir les jeux aquatiques aménagés dans le bassin d'apprentissage.

Dimanche 9 avril 2017 - de 9h à 12h30

Centre nautique Henri Sureau



## ACTIVITÉS A LA CARTE



### De la pratique sportive « à la carte » pour petits et grands

Après le succès rencontré lors de l'édition des vacances de la Toussaint, le dispositif des « Vacances sportives à la carte » a été reconduit pour les vacances d'hiver avec une formule plus flexible qui offre un plus grand choix de disciplines. 57 créneaux étaient cette fois-ci proposés aux participants qui avaient la possibilité de choisir jusqu'à 3 activités quotidiennes parmi 34 sports différents (escalade, trampoline, spéléologie, lutte, danse, water-polo, tir à l'arc, etc.).

Réservée au départ, aux 7/9 ans et aux 10/14 ans, la formule a été élargie aux 4/6ans. Les plus grands (7 ans et plus) se voyaient proposer 3 activités par jour, tandis que les plus petits avaient le choix entre deux activités.. Encadrés par des éducateurs sportifs diplômés, chacun pouvait découvrir ou renouer avec la pratique d'un sport à travers des jeux, des exercices et des tournois.

Par ailleurs avec le dispositif « Une Semaine Un Sport » les adultes peuvent aussi découvrir une nouvelle discipline chaque semaine (en soirée ou le week-end) parmi un choix qui allait pendant les vacances d'hiver de la randonnée pédestre de nuit à l'initiation à la plongée en passant par la boxe.

# La propreté de notre ville, c'est l'affaire de tous les cheneveliers

L'entretien et la propreté des voies, des espaces et des bâtiments publics de la Ville de Chenôve est l'une de nos priorités. Agir dans ce domaine répond à plusieurs enjeux. Maintenir une ville propre est une nécessité pour des questions de santé publique et de lutte contre la réapparition, la recrudescence ou la prolifération de certaines maladies. Une ville propre est, par ailleurs, un endroit où l'on se sent bien, un espace moins anxiogène et apaisé, dont nous pouvons être collectivement fiers.

Une ville bien entretenue, c'est également une ville attractive ! Le niveau de propreté des installations et des infrastructures publiques favorise aussi la venue de nouveaux habitants ou de nouvelles entreprises sur le territoire. Sur les 49 hectares que compte la ville de Chenôve, 5 agents municipaux à plein temps nettoient les squares, les esplanades, les aires sablées et les surfaces engazonnées. Ils sont également chargés de vider quotidiennement 148 des 232 corbeilles de propreté réparties sur le territoire.

Par ailleurs, les agents communaux sont ponctuellement amenés à intervenir pour des opérations comme le ramassage de branches cassées, l'effacement de tags sur les bâtiments communaux, mais aussi la collecte de sacs poubelle ou de déchets abandonnés au sol.

En 2016, 48 tonnes de déchets ont été collectées par les services municipaux. Pour les ramasser, 5 000 sacs de 130 litres sont utilisés lors

des tournées quotidiennes (jusqu'à deux tournées par jour sur le Grand Ensemble).

Pour permettre aux propriétaires de chiens de ramasser les excréments de leur animal, 37 points de distribution de sacs sont disséminés à travers la ville et sont approvisionnés une fois par semaine. Ce sont 10 400 sacs qui sont utilisés chaque année pour recueillir les déjections

canines.

En parallèle, la Ville de Chenôve en partenariat avec les services du Grand Dijon réalise un travail de sensibilisation aux bonnes pratiques en matière de tri ou d'utilisation des 24 points d'apport volontaire verre (PAV). Enfin, un travail d'information est effectué sur les conséquences du nourrissage des pigeons par des administrés. Hélas, tous ces moyens et tous ces efforts ne servent à rien si chacun ne donne pas l'exemple à son niveau. Trop souvent, certains secteurs ont du mal à être maintenus propres à cause d'actes d'incivilités commis par quelques-uns comme par exemple les jets de déchets

par les fenêtres, les déchets abandonnés au pied des PAV ou encore les déjections canines jonchant certains espaces publics.

La Ville a donc décidé de lancer une grande campagne de sensibilisation pour provoquer une prise de conscience individuelle et collective. Parce que Chenôve mérite d'être entretenue, respectons tous ensemble notre ville !



Opération «Chenôve ville propre» - Mehdi CE1 - 2015

## La Ville de Chenôve est-elle en charge de l'entretien de toutes les voies et de tous les espaces verts sur le territoire communal ?

NON. La Ville s'occupe de l'entretien des trottoirs des rues de Longvic (entre les carrefours Salengro/Marsannay et Carraz/Longvic), de Marsannay et Maxime Guillot ainsi que l'avenue Carraz et le Boulevard Palissy. La Communauté Urbaine du Grand Dijon, future métropole est en charge des trottoirs de toutes les autres voies. Au sujet des espaces verts, la municipalité gère la propreté de l'ensemble des sites, des aires sablées, du Plateau de Chenôve à l'exception de ceux situés sur le grand ensemble sous la responsabilité d'un prestataire.

## Qui est en charge de l'effacement des graffitis sur les façades ou les murs des habitations qui donnent sur l'espace public ?

Il y a peu, la Ville ne pouvait pas intervenir pour procéder à l'effacement de tags ou de graffitis inscrits sur les façades des bâtiments du domaine privé qui donnaient sur l'espace public. Mais la situation a évolué et aujourd'hui la municipalité est en train d'étudier les conditions de l'intervention d'un prestataire pour effacer ce type d'inscriptions dans le cadre d'un marché conclu très récemment à l'échelle de la Communauté urbaine du Grand Dijon, future Métropole. De plus amples informations seront communiquées aux administrés ultérieurement.

## Quel travail de sensibilisation a déjà été réalisé sur Chenôve ?

La sensibilisation sur les bons gestes en matière de tri est de la compétence du Grand Dijon. Le service intercommunal des ambassadeurs du tri a réalisé une campagne en porte à porte dans la plupart des immeubles collectifs de la ville. Par contre, sur la question des jets d'ordures et des dépôts d'encombrants, la ville travaille avec les bailleurs pour sensibiliser les habitants (porte à porte, courriers, verbalisation) afin que le cadre de vie soit entretenu.

# Quiz

Plus d'information et plus de renseignements sont disponibles sur [www.trionsnosdechets-dijon.fr](http://www.trionsnosdechets-dijon.fr) ou par téléphone au 0800 12 12 11 appel gratuit depuis un poste fixe.

## Mettre ses déchets au bon endroit

**Le problème :** des sacs-poubelle déposés n'importe où.

**Le bon geste :** je mets mes sacs-poubelle dans un bac poubelle.

**Pour aller plus loin :** je trie mes déchets.

Avant de mettre mes emballages dans le bac jaune, je les vide bien et je n'y mets aucun sac plastique.

**Chiffre clef :** en 2015, à Chenôve, la production d'ordures ménagères par habitant est de 297 kg.

**L'information utile :** Où jeter quoi ?

[www.trionsnosdechets-dijon.fr](http://www.trionsnosdechets-dijon.fr)

ou au 0 800 12 12 11 (gratuit depuis un poste fixe).



Dépôt d'ordures  
Article R632-1  
du Code Pénal

Amende  
**150 €**

Une bouteille  
de jus de fruit en  
verre peut être  
recyclée à l'infini !



### AUCUN SAC DANS LE BAC À COUVERCLE JAUNE !

Les sacs plastiques biodégradables ou labellisés OK Compost peuvent être déposés dans un composteur individuel ou partagé, au même titre que les déchets verts ou les restes alimentaires de préparation de repas. Sans composteur, ils sont à jeter dans le bac gris destiné aux ordures ménagères.

Tous les autres sacs (ordinaires ou biosourcés non biodégradables) sont à jeter dans le bac gris destiné aux ordures ménagères. En cas de doute, jeter le sac plastique dans le bac gris.



« Maintenir propre notre commune c'est la responsabilité de chaque chenevelier. Nous devons ensemble y veiller au quotidien, les services municipaux comme les habitants, avec nos partenaires. Soyons responsables, entretenons notre ville ! »

Ludovic RAILLARD, Adjoint au maire délégué aux travaux, à la vie des quartiers, à la propreté et aux marchés.

## Trions les déchets

Si j'ai un doute :

- je jette dans le bac gris.
- j'appelle le numéro vert 0800 12 12 11 (appel gratuit depuis un poste fixe)
- je consulte [trionsnosdechets-dijon.fr](http://trionsnosdechets-dijon.fr)

Quelques exemples concrets, cette liste est non exhaustive :

- Ampoule à filament
- Ampoule basse conso
- Barquette aluminium
- Barquette polystyrène
- Bidon de lessive
- Boîte à oeufs carton
- Boîte à oeufs plastique
- Boîte de camembert bois
- Bouchon plastique
- Canette métal
- Carton souillé
- CD/DVD
- Couche
- Couvercle métallique bocal
- Epluchures fruits et légumes
- Gobelet en plastique
- Journal
- Lingette/mouchoir
- Litière pour animaux
- Marc de café
- Médicament
- Pile
- Poêle, casserole
- Pot de peinture
- Radiographie
- Restes de repas - pain
- Téléphone portable
- Tube de dentifrice
- Vaisselle
- Vaisselle plastique et carton

LEGENDE

- Bac gris
- Bac jaune
- Déchetterie
- Composteur individuel
- Magasin, point de vente ou pharmacie

## Tester vos connaissances !

Un quiz dédié à tous : les réponses peuvent être à choix multiple.

1- Si je souhaite me débarrasser des médicaments périmés chez moi, que dois-je faire ?

- a) Je me rends chez le pharmacien le plus proche pour les lui remettre
- b) Je les jette à la poubelle
- c) Je les jette dans le Point d'Apport Volontaire verre le plus proche

2- Dans quelle poubelle dois-je jeter mon journal ?

- a) Poubelle à verre
- b) Bac gris
- c) Bac jaune

3- Les piles usagées ?

- a) Je les rapporte chez un commerçant qui collecte les piles
- b) Je les mets dans le bac gris
- c) Je les mets dans le Point d'apport Volontaire verre à côté de chez moi

Question 1 : a) • Question 2 : c) • Question 3 : a)



Jet d'ordures  
Article R632-1 du Code Pénal

## Ne rien jeter dans la rue

Amende  
**150 €**

*Le problème :* les jets d'ordures par sa fenêtre salissent les espaces publics. Qui en profite ? Les rats et les cafards.

*Le bon geste :* je mets mes déchets dans ma poubelle.

*Pour aller plus loin :* quand un papier traîne, rien ne m'empêche de me baisser et de le mettre dans une poubelle.

*L'information utile :*

- les fruits et légumes mettent entre 3 mois et 2 ans à se décomposer.
- un mégot de cigarette : 2 ans.
- un sac plastique : 450 ans.
- une couche : 500 ans.



## Le Tri-spectaculaire orchestré par un duo comique Déchet'circus Spectacle tout public

mercredi 17 mai à 15h30 sur le parc urbain du Mail  
(replis au Cèdre en cas de mauvais temps).

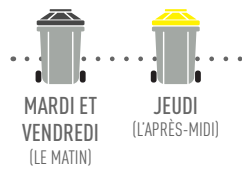
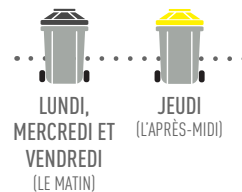
Une journée de "tri-sélectif" avec deux personnages burlesques. Bob et Bob, agents de déchetterie un peu loufoques s'affairent : trier...recycler... trier... recycler... Une mécanique (presque) bien rodée qui va laisser place à l'amusement débridé de ces agents très indisciplinés... Bob et Bob font « leur cirque », un jeu clownesque et des numéros là où on ne les attend pas.

### JOURS DE RAMASSAGE

Ordures ménagères

QUARTIER DU MAIL  
(RENOUVELLEMENT URBAIN)

CHENÔVE  
(HORS QUARTIER DU MAIL)



Le verre



POINTS  
D'APPORT  
VOLONTAIRE  
(CHAQUE JOUR  
ENTRE 8H ET 20H)

Déchets verts sur  
abonnement



RUES LIMITROPHES NON COMPRIS DANS LE SECTEUR DU MAIL  
Boulevard des Valendons (numéros pairs) - Boulevard Édouard Branly - Boulevard  
Maréchal de Lattre de Tassigny - Rue Alfred Changenet - Rue de Marsannay - Rue  
Jean Druet - Rue Maxime Guillot - Rue Roger Salengro

## Compostage dans les écoles, c'est parti !

Le compostage a été mis en place dans les écoles Grands Crus et Bourdenières en lien avec les ambassadeurs du tri du Grand Dijon. L'objectif est d'avoir à terme un compostage dans l'ensemble des écoles de Chenôve. Le centre de loisirs du plateau ainsi que la maison de la petite enfance vont le mettre en place d'ici 2018.

## Compostage entre voisins, je participe !

En pied d'immeuble, au cœur des jardins collectifs ou partagés, au sein d'un quartier d'habitations... le compostage partagé se développe dans toute l'agglomération. Et pourquoi pas chez vous ?

Pour plus d'info : 0800 12 12 11 (appel gratuit depuis un poste fixe)



### 4- Mes restes de pain ?

- Je les dépose dans un composteur
- Je peux en faire un dessert
- Je les dépose dans la pelouse, ils pourront ainsi nourrir les pigeons, les insectes et les rats...

### 5- Combien de temps met une couche pour bébé usagée et abandonnée dans la nature pour se décomposer ?

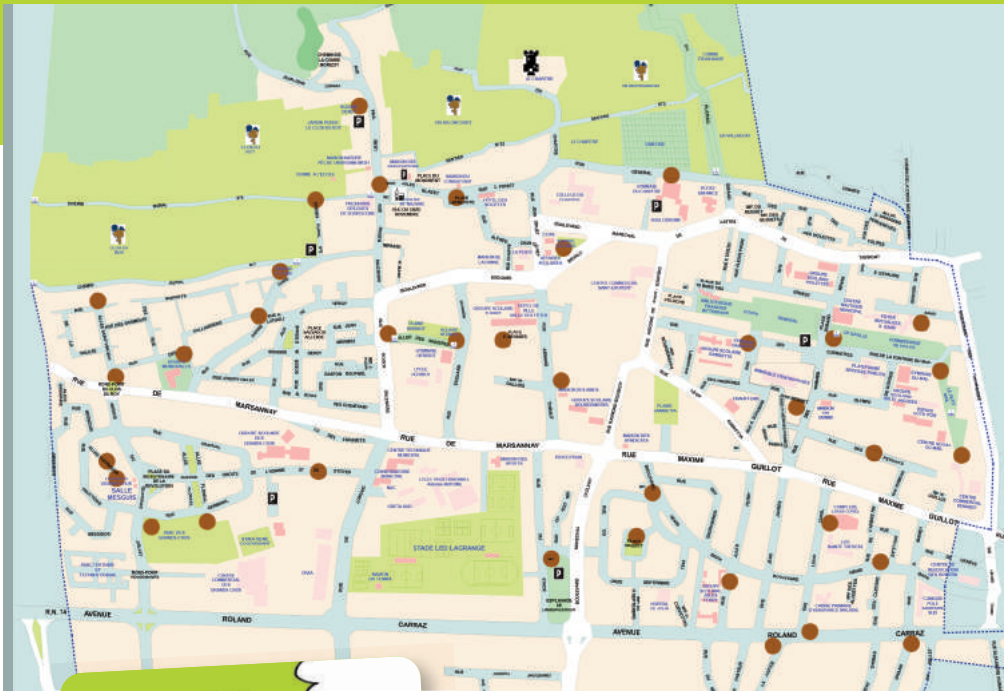
- 20 ans
- 500 ans
- 3 mois

### 6- Combien de corbeilles à papiers me permettent de jeter mes petits déchets dans la rue ?

- 58
- 248
- 232

### 7-Qu'est-ce qu'un composteur ?

- Un auteur de composition florale sans terre
- Un broyeur de fruit pour faire de la compote
- Un bac qui permet de transformer les déchets alimentaires et de jardin en terreau



## Ne pas nourrir les pigeons

Depuis maintenant près de 2 000 ans, les pigeons bizet vivent auprès des hommes. Leur présence en ville est importante pour la biodiversité et pour maintenir un équilibre entre les espèces notamment avec les corvidés (corneilles, corbeaux et pies) avec qui ils partagent la même nourriture. De nombreuses personnes nourrissent les pigeons avec leurs restes de pain. Cet acte bienveillant reste toutefois interdit car il nourrit aussi les rats et les cafards tout en fixant les pigeons sur les balcons qu'ils dégradent de leurs fientes. Aussi, la ville de Chenôve travaille avec les bailleurs pour sensibiliser tous les habitants sur la nécessité de ne pas nourrir ces oiseaux (courriers, porte à porte, verbalisation). Les bâtiments municipaux non plus ne sont pas épargnés ! Aussi, ne vous étonnez pas si à partir du 18 avril, des travaux sont entrepris sur le Cèdre pour déplacer les pigeons qui y ont élu domicile. Ici, point de capture ni d'euthanasie mais un dispositif de filets qui empêchera les pigeons de nicher dans le parement. D'abord visible de l'extérieur sur la face est, le filet sera rendu invisible dans les mois qui suivront. Mais attention, afin que tous ces oiseaux ne viennent pas nicher sur les bâtiments alentours, la ville de Chenôve innove en installant un pigeonnier sur le toit du Cèdre.



**37 points de distribution de sacs**  
10 400 sacs utilisés / an

## Ramasser les déjections canines

*Le problème :* ça ne sent pas très bon, ça ne porte pas bonheur et pourtant on les trouve partout.

*Le bon geste :* je ramasse les crottes de mon chien sur le trottoir, mais aussi dans les espaces verts.

*Pour aller plus loin :* j'ai toujours des sacs à crotte sur moi lorsque je promène mon chien.

*Chiffres clef :* un chien de 8 kg produit en moyenne 3 kg de crotte par mois et un chien de 30 kg environ 7,5 kg.

*L'information utile :* les distributeurs (voir plan ci-dessus ●) sont remplis toutes les semaines.

Déjection canine  
Article RR541-76 du Code de l'Environnement

**Amende 150 €**

**Pour nettoyer ce que votre chien a laissé derrière lui, il faut :**  
10 jours de pluie ? 35 passages de poussettes ? 17 passants distraits ?  
4 enfants jouant au ballon ? Aucune réponse n'est bonne !

**8- Combien d'agents municipaux travaillent pour maintenir la ville propre ?**

- a) 50
- b) 5
- c) 10

**9- Si mon chien fait ses besoins sur le trottoir, que dois-je faire ?**

- a) Partir en courant
- b) Les ramasser avec un sac et les mettre dans une poubelle
- c) Attendre pour rigoler que quelqu'un marche dedans

**10- Pour aider ma ville à rester propre**

- a) Je jette mes papiers et mégots dans une poubelle
- b) Je ramasse les déjections de mon chien
- c) J'évite de nourrir les pigeons

**11- Nourrir les pigeons :**

- a) C'est pas si grave, l'hiver a été rude et ils ont besoin de manger
- b) Les fientes de pigeons très acides engendrent des gros dégâts
- c) C'est passible d'une amende de maximum 150 €

Question 8 : b) • Question 9 : b) • Question 10 : b) et c)





Nourrir les pigeons  
Article RR541-76 du Code de l'Environnement

*Le problème :* même si nourrir les pigeons peut être considéré comme un acte généreux, il reste cependant interdit et verbalisable et ceci pour plusieurs raisons :  
– les pigeons savent trouver leur nourriture tout seuls,  
– lorsqu'ils attendent la nourriture, ils se perchent sur les balcons des immeubles alentour qu'ils dégradent de leurs fientes,  
– ce que laissent les pigeons vient nourrir les rats et les cafards.

*Le bon geste :* je laisse les pigeons trouver leur nourriture tout seuls et je mets mes restes de pain à la poubelle.

*Pour aller plus loin :* je vais observer les oiseaux dans mon quartier ou sur le Plateau.

*Chiffre clef :* près de 40 espèces d'oiseaux ont été observées sur le Parc Urbain et ses alentours.

*L'information utile :* prochainement, l'association Pirouette Cacahuète va installer un jeu sur le parc urbain pour apprendre aux enfants à reconnaître les oiseaux présents dans la ville.



## Ne pas encombrer le trottoir

*Le problème :* un matelas, un réfrigérateur, un lavabo, un meuble ou encore une cuisinière... ces gros objets aussi appelés encombrants sont régulièrement déposés dans les locaux poubelles ou sur les trottoirs. Le propriétaire, la Ville ou la Communauté Urbaine sont obligés de nettoyer sous peine de transformer la ville en déchetterie.

*Le bon geste :* je prends rendez-vous pour un ramassage à mon domicile ou j'apporte mes objets encombrants à la déchetterie. L'apport est gratuit et illimité pour les particuliers habitant dans l'agglomération. Sur place, des agents d'Emmaüs sélectionnent les objets qui peuvent encore servir. Les autres déchets sont dirigés vers des filières de valorisation, matière ou énergétique.

*Pour aller plus loin :* pensez à donner une seconde vie à vos objets ! Les associations locales (Emmaüs, Envie 21, ...) reprennent les équipements électriques et électroniques, meubles, canapés et objets divers qui sont encore en bon état.

*L'information utile :*

- dépôt en déchetterie gratuit déchetterie de Chenôve  
03 80 58 87 32, rue de Longvic (derrière la zone commerciale du Géant Casino)
- collecte à domicile sur rendez-vous gratuite :  
0 800 12 12 11 (gratuit depuis un poste fixe) ou sur le site [www.trionsnosdechets-dijon.fr](http://www.trionsnosdechets-dijon.fr)

### OUVERTURE DE LA DÉCHETTERIE

	HIVER du 1 <sup>er</sup> novembre au 30 avril
Lundi au vendredi	9h-12h et 14h-18h
Samedi	9h-13h et 14h-18h
Dimanche	9h-12h
	ÉTÉ du 1 <sup>er</sup> mai au 31 octobre
Lundi au vendredi	9h-13h et 14h-19h
Samedi	9h-19h
Dimanche	9h-13h

### Collecte de sapin : une vraie réussite !



Vous avez été très nombreux à participer à la collecte en porte à porte de sapin de Noël. 2,64 tonnes ont été collectés soit 4 fois plus qu'en 2016 ! Si vous souhaitez récupérer du compost gratuit et vous initier aux pratiques d'un jardinage au naturel, rendez-vous le 8 avril prochain à la déchetterie de Chenôve. Pensez à apporter un contenant (sac, remorque...).

**En savoir + :**  
[www.trionsnosdechets-dijon.fr](http://www.trionsnosdechets-dijon.fr)



Dépôt d'encombrants  
Article R632-1 du Code Pénal  
**Amende 150 €**

DOSSIER

#### 12- Comment embellir ma rue ?

- En fleurissant mon trottoir sans autorisation de la mairie
- En posant mes déchets par terre
- En balayant devant chez moi

#### 13- Recycler, cela veut dire :

- Utiliser un chariot à deux roues pour transporter des déchets
- Utiliser des matières usagées pour fabriquer de nouveaux objets
- Dessiner des formes géométriques à partir de cercles

#### 14- Les piles usagées ?

- Je les mets dans mon sac poubelle
- Je les apporte à la déchetterie la plus proche
- Je les vide dans l'évier

#### 15- Je déménage :

- Je laisse mon vieux matelas sur le trottoir
- Je l'emmène à la déchetterie
- Je prends rendez-vous pour bénéficier d'une collecte gratuite à domicile.





CULTURE



21 JANVIER  
**LES 26000 COUVERTS**

21 JANVIER

2017



**SONT VENUS,**

14 JANVIER  
**STEPHANE GUILLON**

27 JANVIER  
**AMIR**

2 FEVRIER  
**CIE L'ARTIFICE**

14 FEVRIER  
**ORCHESTRE VICTOR HUGO FRANCHE COMTE**

18 FEVRIER  
**CIE LES ENCOMBRANTS**

17 FEVRIER

**DELUXE**



11 MARS

**MANU KATCHE**

7 MARS  
**FEMMES-HOMMES,  
INÉGALITÉ ?**

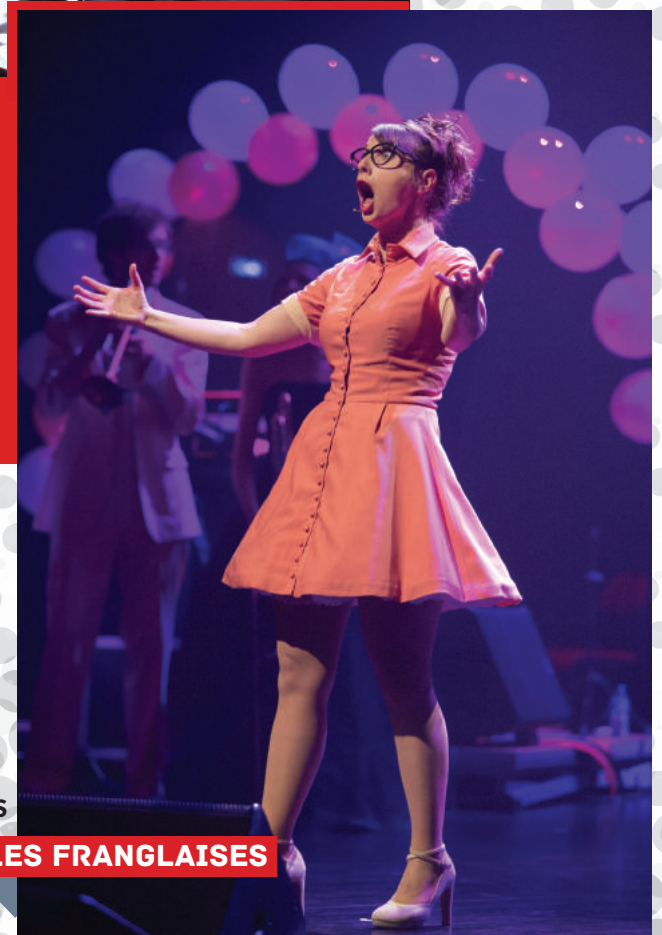
8 MARS  
**CAHINA BARI**

25 MARS  
**CIE NOSFERATU**



18 MARS

**LES FRANGLAISES**



## VIENDRONT...

**AVRIL  
MAI  
JUN**

**OPÉRA / GRATUIT\***  
**LA CLÉMENCE DE TITUS**

**DANSE / GRATUIT\***  
**TOUR DU MONDE DES DANSES  
URBAINES EN 10 VILLES**

**MUSIQUE**  
**MATMATAH**

**MUSIQUE / GRATUIT\***  
**MUSIQUE ITALIENNE**  
ORCHESTRE SYMPHONIQUE  
INTER-ÉCOLES DE MUSIQUE  
DE CÔTE-D'OR

**CIRQUE / GRATUIT\***  
**PRISE DE CIRQ' 2017**

**CIRQUE**  
**CIE DES PLUMES**  
PRENDS-EN D'LA GRAINE

**DANSE / GRATUIT\***  
**DANSE ET THÉÂTRE**  
CONSERVATOIRES DIJON-  
CHENOVE

**HUMOUR**  
**FRANÇOIS-XAVIER  
DEMAISON**

**CIRQUE / GRATUIT\***  
**DÉCHET'CIRCUS**

**MUSIQUE / GRATUIT\***  
**CONCERT DE PRINTEMPS**  
MUSIQUE MUNICIPALE  
DE CHENOVE

**JAZZ MUSETTE**  
**RICHARD GALLIANO**  
RICHARD NEW MUSETTE  
QUARTET

**DANSE / GRATUIT\***  
**DANSE CONTEMPORAINE**  
CONSERVATOIRE CHENOVE

**THÉÂTRE / SCOLAIRES**  
**HÔTEL DES HORTENSIAS**  
THÉÂTRE DES MONSTRES

**DANSE**  
**GALA FIGURE2STYLE**

**GRATUIT\* SUR RÉSERVATION ET  
DANS LA LIMITE DES PLACES DISPONIBLES**

★ Info & réservation au 03 80 51 56 25  
ou [cedre.billetterie@ville-chenove.fr](mailto:cedre.billetterie@ville-chenove.fr)

**[cedre.ville-chenove.fr](http://cedre.ville-chenove.fr)**



## ... ET CLÔTURERONT !

# LA SAISON#3

Chenôve, par culture et par engagement, est une ville solidaire. La ville de Chenôve reconnaît également partager des valeurs propres à toute action d'Éducation Populaire : former des citoyens à participer activement à la vie de la cité, à devenir acteurs de la société tout en affirmant la diversité des identités, des singularités. La Ville de Chenôve est entrée depuis plusieurs années dans un vaste et ambitieux programme de rénovation urbaine. La municipalité est convaincue que les

mutations urbanistiques ne pourront se réaliser pleinement sans la mise en œuvre d'une politique culturelle volontariste basée sur le « Vivre ensemble » et le souci permanent de l'émancipation.

Par ce Bonb'hip hop, la Ville de Chenôve avec le soutien et l'engagement de l'association Figure2Style, souhaite promouvoir le mot Fraternité. Le troisième pilier de notre devise n'est pas qu'un vain mot. Plus que jamais il est porteur de sens.

**EXPOS 19 JUIN > 13 JUILLET**

■ **PORTRAITS DE CHENÔVE**

par Mériame MEZGUELDI, artiste peintre en résidence

■ **DÉCOUVERTE DU STREET ART** avec OAK OAK

## FESTIVAL DES CULTURES URBAINES

**VENDREDI 30 JUIN**

**20H D'une rive à l'autre**  
Soirée spectacle Compagnie MIRA  
« Animation danse » par les danseurs  
de Résid'danse dans le hall du Cèdre  
Entrée 3 €

**SAMEDI 1<sup>ER</sup> JUILLET**

Esplanade de la République,  
devant la facade du Cèdre :

**15H Animation DJ Fresh**

**16H30 BATTLE**  
QUART DE FINALE/ DEMI-FINALE / FINALE

**19H** Le Cèdre ouvrira grand ses portes  
pour une animation Hip Hop des  
artistes en résidence : FIGURE2STYLE

**20H** Compagnie DUO PHORM  
suivi du spectacle  
**STREET OFF «Lobby»**

Entrée 3 €



C<sup>IE</sup> MIRA



C<sup>IE</sup> DUO PHORM



**BONB'HIPHOP**



## LA GAZETTE DU CÈDRE

Petit journal réservé  
seulement aux 8/12 ans !

Avec toujours l'envie de faire partager « le vaisseau amiral, le Cèdre » au plus grand nombre et avant tout aux enfants, quoi de mieux que de s'en remettre à des étudiants pour « plancher » sur un journal dédié aux 8/12 ans !

Pari réussi pour les étudiants du Master 2 Euromédias de l'université de Bourgogne Franche-Comté, encadrés d'un journaliste professionnel, qui ont remis aux enfants de Chenôve la 1ère gazette du Cèdre. Au programme, présentation des équipes, des spectacles, jeux et bonne humeur garanti !

Disponible à l'accueil du Cèdre.

# Le Cèdre, pépinière de jeunes talents

La Clémence de Titus, mais qu'est-ce que c'est que ce « truc » ?

Depuis février, de drôles de petites installations pleines de couleur, de matière et de poésie ont investi les murs du hall au Cèdre.

En lien avec les services de l'éducation et de la culture de Chenôve, dans le cadre du festival Modes de Vie, le plasticien et scénographe Michel Liegeois a travaillé avec les élèves de l'école Gambetta sur une œuvre d'opéra de Mozart, « La Clémence de Titus » interprétée au Cèdre en avril. Ces ateliers d'expression plastique et musicale ont permis de faire découvrir aux enfants une œuvre musicale à priori plu-

tôt destinée à des adultes et à un public averti. Peintures collectives, créations de petits théâtres de papier, traces de pinceaux sur les partitions, coups de ciseaux et papiers découpés...toutes les techniques d'expression artistiques ont été exploitées par les enfants pour les aider à décoder cet univers musical bien particulier et livrer une réinterprétation plutôt étonnante de l'opéra de Mozart.

Ce travail a fait l'objet d'un reportage à la télévision, France 3 Bourgogne, qui a souhaité mettre en lumière cette belle initiative !

## L'ART CONTEMPORAIN

s'invite au Cèdre

Cela n'a pas pu vous échapper.

Depuis quelques mois maintenant, le hall du Cèdre accueille des œuvres d'art contemporain. Moins conventionnel qu'un musée, accès gratuit et ouvert à tous, le FRAC (Fond Régional d'Art Contemporain) a choisi ce lieu pour mettre en scène ces œuvres d'artistes.

A partir du 27 mars, venez découvrir la 3<sup>e</sup> installation contemporaine de la saison qui ne vous laissera pas indifférent.

En savoir +

La gazette du Cèdre page 18-19



## La culture pour tous

Ces créations commencées en novembre lors de la semaine des droits de l'enfant, s'inscrivent dans le cadre du Festival Modes de Vie, qui, depuis douze ans, a pour mission de « rendre l'art et la création accessible à tous ».

Ce festival imaginaire et participatif a trouvé à Chenôve et au Cèdre, un territoire propice pour

favoriser l'accès à la culture pour tous. Le service culturel de Chenôve implanté au cœur du Cèdre développe tout au long de l'année des actions culturelles à destination des écoles, des établissements de santé notamment visant à mieux faire connaître la création culturelle et à faire venir les personnes qui n'en n'ont pas l'habitude.



« A Chenôve, la politique culturelle, au service de tous les habitants, quelque soient leur origine et leur quartier, permet la découverte de toutes les formes de créations culturelles source de rencontres, partages, évansion. »

Marie-Paule CROS, Adjointe au maire déléguée aux affaires culturelles et au jumelage

**Affaires culturelles - développement des publics**

Le Cèdre - 15, rue Armand Thibaut  
03 80 51 56 25 culture@ville-chenove.fr

**Festival Modes de vie 03 80 66 16 57**

www.modesdevie.org



*Appel à vos  
photos, souvenirs  
et anecdotes*

## Fêtons ensemble les 80 ans de la Route des Grands Crus !

Cette année, à l'occasion de ses 80 ans, la route des grands crus de Bourgogne est en fête !

Créée en 1937, sur 60 kilomètres, de Dijon à Santenay, cette route mythique traverse nos villes et villages de la Côte de Nuits et de la Côte de Beaune dont Chenôve. Au cœur des Climats du vignoble de Bourgogne, inscrits depuis 2015 au Patrimoine mondial de l'UNESCO, la plus ancienne route viticole recèle de trésors architecturaux et patrimoniaux et nous dévoile les charmes de notre région. Elle fait partie de notre quotidien puisqu'elle reste un axe très fréquenté au sein de la commune au travers de la rue Maxime Guillot et de la rue de Marsannay.

Nous vous proposons de souffler ensemble les 80 bougies de cet itinéraire d'exception en redécouvrant son histoire à Chenôve ! Transmettez nous vos photos, vos souvenirs, vos anecdotes de la route des grands crus sur le territoire de notre ville à l'adresse : [contact@ville-chenove.fr](mailto:contact@ville-chenove.fr)

Un prochain numéro du magazine municipal et plusieurs événements seront consacrés à cet anniversaire grâce à votre contribution !



Dans le cadre de la loi du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité, l'ensemble des groupes politiques du conseil municipal disposent du

## A L'HEURE DES DÉCLARATIONS DE PATRIMOINE

A plusieurs reprises, lors de conseils municipaux, notre groupe a évoqué l'inventaire de l'immobilier municipal. En effet, la ville de Chenôve possède un certain nombre de biens immobiliers mais nous n'en avons pas la visibilité générale. Dans le vieux Chenôve, entre autres, il existe un nombre de logements ou d'entrepôts parfois délabrés : l'ensemble des habitants se pose régulièrement la question de l'intérêt de garder ses biens ce d'autant qu'ils se détériorent au fur et à mesure que les années passent. Par ailleurs, on apprend que la maison Roger aurait été vendue, mais aucune information officielle n'a été diffusée voire affichée pour que tous les habitants, y compris ceux qui ne participent pas aux conseils de quartier, soient au courant.

Si, certes, il n'est jamais de bon augure qu'une collectivité territoriale envisage la vente de ses biens, il s'avère que, compte tenu d'une pression fiscale de plus en plus importante sur les administrés chenevillers, la question se pose à Chenôve aujourd'hui. En effet, beaucoup de propriétaires de la ville se plaignent du niveau de leurs impôts fonciers, problème relayé par une association dont la popularité continuera de gagner du terrain si rien n'est fait !

Parallèlement, il faut savoir que la grande majorité des infrastructures sportives aurait besoin d'entretien voire de rénovations importantes (pour exemple, les gymnases ou autres salles construits dans les années 1960 et 1970) : tous ces constats rendent pressant l'état des lieux du patrimoine immobilier pour mieux anticiper et garantir la continuité de la qualité des activités proposées aux habitants. Les inventorier, évaluer leur valeur, la pertinence de les conserver ou non, et surtout en échanger avec l'ensemble des élus en conseil municipal spécifiquement dans un groupe de travail dédié serait opportun. Toute stratégie peut être bonne, du moment qu'elle soit largement partagée !

Il y a plus d'une année, le Maire nous a assuré avoir missionné son premier adjoint pour ce travail. Nous attendons... Tout comme les habitants de notre ville ensemble.

Caroline CARLIER

Présidente du groupe

« Chenôve entre vos mains »

3, impasse Prosper Gallois à Chenôve

06 78 73 44 50

## DROIT DE RÉPONSE – article 13 de la loi du 29 juillet 1881

*de Monsieur Philippe Chérin, conseiller municipal sans étiquette à Madame Caroline Carlier, présidente du groupe « Chenôve entre vos mains », suite à la publication de sa tribune de libre expression dans le Magazine municipal de décembre 2016-janvier février 2017*

Dans la précédente édition du magazine, vous avez laissé sous-entendre que je faisais toujours parti du Front National, en n'hésitant pas à utiliser et à vous servir de mon nom à des fins politiques, afin de tenter de vous assurer une stature d'opposante locale face à la majorité en place.

Je me dois de vous rappeler qu'après 17 mois de présence au RBM/DFN, entachés de nombreux désaccords, le Gaulliste que je suis, après tant de désillusions, s'est refusé à cautionner plus longtemps tout aussi bien des propos et des attitudes politiques totalement démagogiques sur fond d'exploitation du patriotisme, que des méthodes et des pratiques qui cloisonnent les compétences et les intelligences, enferment la démocratie et la liberté d'expression pour une totale maîtrise du pouvoir, au détriment de la

crédibilité, du projet, de l'action, et par conséquent de nos concitoyens.

J'ai donc décidé de démissionner officiellement et publiquement du parti, de ma présidence de groupe et de mes activités pour ce dernier en octobre 2015, ce que vous ne pouviez ignorer.

Sur mon absence en 2016 : n'étant pas encarté, étant un homme de projets, l'évidence de prendre du recul s'était naturellement imposée, par respect pour nos concitoyens et afin de ne pas venir troubler inutilement la vie politique de Chenôve, tant que je n'avais pas pris de décision sur une orientation à donner à ma présence au conseil municipal et dans ma fonction d'élu.

Philippe CHERIN

Conseiller municipal, sans étiquette

## DIJON METROPOLE :

### Une politique territoriale globale au service de tous les habitants

La décision de la création de Dijon Métropole s'appuie sur un constat que nous pouvons tous partager : « Depuis deux siècles, la société a profondément évolué et le monde est en pleine mutation ». Mais si partager un constat est une chose, prendre les bonnes décisions en est une autre. Si c'est une réponse évidente à l'évolution des institutions, à l'environnement européen, Dijon Métropole répond-elle aux multiples crises : sociale, économique, environnementale et aux besoins des territoires, de leurs habitants ? C'est la question que nous nous sommes posée ce lundi 6 mars 2017 durant le discours de naissance de la Métropole dans la salle du Conseil du Grand DIJON !

La réussite de la Métropole de Dijon est d'autant plus impérieuse que sa création s'est préparée en secret, au pas de charge et dans des temps trop courts pour permettre aux processus démocratiques de participer à son élaboration. Nous l'avons demandé lors de la création de la Communauté urbaine, une telle évolution de nos institutions devrait s'accompagner d'une coécriture avec les élus et d'une véritable concertation avec les administrés.

La définition d'un projet politique commun à l'échelon métropolitain aurait dû précéder la question de la gouvernance et non l'inverse. Des interventions ont abordé cette remarque, malgré les engagements du Président sur la mise en place de structures de fonctionnement et d'une gouvernance démocratiques.

Dans ce passage à la Métropole, il y a un grand absent : la citoyenneté. Elle y gagnera en s'inspirant de la démocratie locale. CHENÔVE a appris à concerter avec ses habitants, à coconstruire avec eux les projets.

A cela, il faut ajouter la désastreuse politique d'austérité pour les collectivités que nous venons de traverser et annoncée par les candidats aux élections présidentielles. Comme elle affectera la ville de CHENOVE, elle affectera notre Métropole. La nouvelle institution s'impliquera-t-elle dans les futures luttes contre les restrictions budgétaires de l'Etat ?

En tant que communiste, ce combat est

u même espace d'expression qu'ils peuvent occuper de la façon dont ils le souhaitent.

primordial car il répond au « droit à la ville pour tous ». Une ville, lieu de construction de la vie collective et pas le jouet de spéculateurs. Une ville de l'équité et du vivre-ensemble, pas un produit qui doit rapporter. Même si bien évidemment nous adhérons pleinement au « fait métropolitain », nous serons vigilants à ce que la Métropole se construise et appartienne avant tout à ses habitants, ses entreprises et ses services publics. C'est la garantie que le nouveau Projet Métropolitain voulu par le Président conjugue l'Humain, l'urbain, l'économique et le social et ne s'inscrive pas dans les seules exigences des marchés financiers, dans la compétition entre les territoires ... ET REUSSISSE ! Nous sommes convaincus qu'à ce prix DIJON METROPOLE pourra être le cœur de nos politiques publiques, de la solidarité, des coopérations, de la cohérence salutaires pour CHENOVE, son attractivité et ses habitants.

Avec le respect des singularités, la mise en valeur des richesses et le soutien aux fragilités de chaque commune.

Il serait inacceptable que cette nouvelle organisation territoriale soit instrumentalisée pour cacher des transferts de charges, réduire la dépense publique, créer une fiscalité supplémentaire.

Combattre les contraintes financières de l'Etat, refuser une organisation basée sur la seule vision comptable, mettre l'élu local (et non pas la technostructure) au centre des décisions et s'appuyer sur les populations, c'est tout l'espoir que nous plaçons dans cette collectivité en construction.

Martino AMODEO  
Président du groupe  
des élus communistes et républicains

## CHENÔVE :

### Une étape historique sur le chemin de l'avenir

Le 6 mars 2017, s'est réuni un Conseil de Communauté du Grand DIJON extraordinaire.

A la suite de l'adoption, le jeudi 16 février 2017 du projet de loi portant sur « Le Statut de PARIS et l'aménagement métropolitain », l'Assemblée Nationale incluait DIJON dans le cercle fermé des 22 métropoles françaises. Il s'agissait donc, lors du Conseil de Communauté, de lancer la consultation des Conseils Municipaux pour l'adoption en la même forme d'une délibération d'inclusion dans la nouvelle métropole dijonnaise.

Fidèle à son passé, fidèle à ses engagements, la ville de CHENÔVE s'est exprimée par la voix de son Maire, Thierry FALCONNET, deuxième Vice-Président Communautaire, notamment en charge du renouvellement urbain pour le grand DIJON.

Après avoir rappelé plus de 40 ans de cette construction institutionnelle avec la création en 1976 du district de l'agglomération dijonnaise et des figures marquantes comme Maurice LOMBARD, Roland CARRAZ et bien d'autres encore ... notre Maire a déclaré :

« devenir métropole, c'est créer de manière encore plus cohérente, encore plus efficace, une urbanité nouvelle dont le rayon d'action sera élargi, et au sein de laquelle les spécificités de chaque commune et l'ensemble qu'elles forment toutes sont de formidables atouts. »

Appelant de ses vœux une métropole généreuse, solidaire, ouverte, accueillante, animée, pleine de vie, rayonnante et dynamique, le premier Magistrat de notre commune a fait part de l'assentiment de votre majorité municipale à ce nouvel horizon.

De son côté, le Président du Grand DIJON, François REBSAMEN, a tracé les premières pistes du nouveau projet métropolitain restant à construire, en rappelant le « sens d'être métropole », la méthode pour construire ce projet, et la nouvelle dimension que le Grand DIJON, capitale régionale pourra avoir pour renforcer son attractivité au bénéfice de l'ensemble de ses habitants.

Appelant à construire, tous ensemble, une agglomération dynamique cohérente et solidaire, il s'est félicité que nous rejoignons

« le club des métropoles » c'est-à-dire des grands territoires, des grandes agglomérations, qui portent aujourd'hui l'essentiel du développement de la FRANCE.

La position de CHENÔVE, et de sa majorité municipale, est d'être présente, aux avants postes, pour :

- Contribuer à élaborer le projet de territoire
- Renouveler le pacte de gouvernance du Grand DIJON par la modification de son règlement intérieur
- S'associer à l'organisation et à la tenue de séminaires de réflexion rassemblant tous les élus du territoire
- Réactiver le Conseil de Développement Durable de la ville, et bien d'autres choses encore ...

Le paysage institutionnel va changer, et notre détermination est d'assumer pleinement ces changements par l'affirmation active de notre souveraineté communale. Parce que nous souhaitons une métropole généreuse, solidaire, et républicaine, renforçant et améliorant l'offre de services publics, œuvrant à l'attractivité économique et à la création de milliers d'emploi à l'horizon 5-10 ans, nous disons « OUI » et nous avançons.

Bien sûr, nous aurons l'occasion dans l'année qui vient, année d'élaboration, de construction, de réflexion, d'associer l'ensemble de nos concitoyens pour que chacun sache, et comprenne que nous entendons être les citoyens actifs et vigilants du renouvellement de notre souveraineté communale dans un cadre institutionnel approprié aux défis du XXI<sup>ème</sup> siècle.

C'est dans cet esprit, et avec le désir toujours plus fort de travailler à l'unité des cheneveliers pour le progrès et l'émancipation, que nous abordons avec vous ce printemps 2017 et cette étape historique pour notre avenir commun.

Patrick AUDARD et Brigitte POPARD  
Coprésidents du groupe  
des élus socialistes, écologistes,  
radicaux et républicains de progrès  
03 80 51 56 35

## QUOI DE NEUF À LA BIB?

### PRIX DES LECTEURS

Le Goncourt des lycéens est un des prix littéraires les plus prisés par le public. En 2016, nous avons souhaité nous rapprocher du lycée de Brochon qui y participait. Ainsi, un groupe de lecteurs de la bibliothèque a relevé le défi de lire les 14 romans sélectionnés !

Quelques mois, quelques lectures, quelques débats plus tard, le "Prix des lecteurs de la Bibliothèque de Chenôve" couronne « Petit Pays » de Gaël Faye.

Ce roman sensible et touchant aura donc été lauréat de 4 prix littéraires (Premier roman, Goncourt des lycéens, France Culture-Télérama, et Lecteurs de Chenôve !).



### OBJECTIF RÉUSSITE

La bibliothèque municipale apporte une réponse originale et pertinente ! La préparation des examens et concours est parfois un casse-tête pour les collégiens, lycéens, étudiants...

En dehors des heures d'ouverture au public, la bibliothèque accueille sur RV tous ceux qui souhaitent travailler au calme, sur table et/ou sur ordinateur.

Et en plus : annales de CAP, du Brevet des collèges, du Baccalauréat (général, technique et technologique), fiches de cours et exercices interactifs, sont accessibles en ligne et sans restriction depuis chez soi grâce à la médi@thèque numérique de la bibliothèque, 24h/24 et 7j/7.

### COUPS DE CŒUR



#### ET MES YEUX SE SONT FERMÉS ROMAN ADULTE

PATRICK BARD  
Ed. Syros

Comment Maëlle, 16 ans, une fille, des amies, un petit copain, une vie de lycéenne banale, a-t-elle pu tout quitter pour rejoindre la Syrie et Daech, sans que personne ne s'en doute ?

Comment, à son retour, enceinte, pourrait-elle reprendre une vie normale, alors qu'elle doit pointer 3 fois par jour au commissariat et convaincre son entourage qu'elle n'est pas dangereuse, sans renier ses convictions ?

Par petites touches, à travers les témoignages de l'héroïne et de son entourage, Patrick Bard signe un magnifique portrait d'adolescente, mais aussi un document remarquable sur le monde. Un roman très fort, indispensable, pour aider à comprendre...

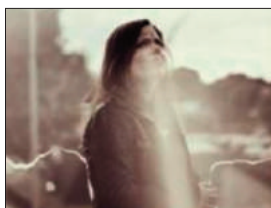


#### LAMPES À FAIRE SOI-MÊME LOISIR CRÉATIF

NATALIA PRICE-CABRERA  
Editions de Saxe

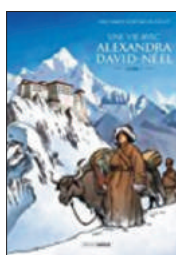
Modèles design pour illuminer votre maison.

Des tutoriels et des photographies étape par étape pour confectionner des abat-jours en tissu.



#### L'ANKOU MELISSA MELL MUSIQUE

Avec une poésie ciselée, elle reconstruit un univers proche des contes surnaturels de Maupassant, Pour ceux qui aiment : Noir Désir, Damien Saez, Soan, Mano Solo, Eiffel



#### UNE VIE AVEC ALEXANDRA DAVID-NEEL BD ADULTES

FRÉDÉRIC  
CAMPOY ET  
MATHIEU  
BLANCHOT  
Bamboo

1959. Peu brillante et complexée, Marie-Madeleine s'est portée volontaire pour travailler à domicile chez une extravagante nonagénaire. Elle découvre que cette vieille dame au caractère abominable et aux manies étranges est la plus grande exploratrice du XX<sup>e</sup> siècle



#### MON TOUT-PETIT JEUNESSE

JO WEAVER  
Kaléidoscope  
A partir de 4 ans.  
Le printemps  
venu, Maman

Ours et son ourson sortent de leur tanière : l'heure est venue pour Petit Ours de découvrir le monde...

Un album aux illustrations somptueuses, tout en tendresse et en poésie.

## A L'AFFICHE

### TOURISME

#### Histoire de Chenôve à dos d'escargot

L'histoire a toujours fait partie de Chenôve. La ville possède un patrimoine remarquable, comme en témoigne de nombreux bâtiments comme les Pressoirs des ducs de Bourgogne. C'est ce paysage historique et culturel que l'office municipal de la culture et la ville vous proposent de découvrir autour de trois parcours conjuguant passé, présent et avenir.

**Vendredi 23 juin • 19h** aux Pressoirs

Au menu, musique classique avec l'ensemble Senza Voce, conférence sur l'histoire des Pressoirs et du domaine ducal, dégustation des produits du terroir.

**Vendredi 7 juillet • 17h** parking du Clos du Roy Balade dans les vignes et le vieux bourg en compagnie d'un conteur haut en couleur. Danses folkloriques et dégustation à l'arrivée dans le vieux bourg.

**Vendredi 25 août • 17h** Maison du Plateau Les chaussures de marche sont de sorties. Découverte du Plateau, poumon vert de l'agglomération. Trompes de Bourgogne et dégustation pour bien terminer cette balade.

[www.ville-chenove.fr](http://www.ville-chenove.fr) ■ 06 68 61 90 72

Tarif unique 7€ / personne  
Inscription sur place

### SPORTS

#### Trail d'été

Pour profiter de ce magnifique terrain de jeu qu'offre le Plateau de Chenôve, l'Athlétic club de Chenôve avec le soutien de la Ville lance sa 1<sup>ère</sup> édition du trail de l'été samedi 1er juillet. Au programme, deux distances, 10 et 25 kms avec un départ en fin de journée pour bénéficier de belles conditions de courses. Côté parcours et pour ceux qui craignent la chaleur, les tracés empruntent majoritairement des combes en forêt donc très ombragées.

Départ des courses 19h Centre de loisirs du Plateau

[traildelete@hotmail.fr](mailto:traildelete@hotmail.fr)

### AINES

#### OMPA

L'Office Municipal des personnes âgées propose deux animations :

Concours de belote • **vendredi 28 avril**

Concours de pétanque • **mercredi 7 juin**

Inscription les mercredis et vendredis après-midi

[Maison des aînés](#) ■ 33 rue Armand Thibaut

[www.bibliotheque.ville-chenove.fr](http://www.bibliotheque.ville-chenove.fr) ■ 03 80 51 55 09



# AVRIL

**14** VENDREDI • **ORCHESTRE SYMPHONIQUE INTER-ÉCOLES DE MUSIQUE DE CÔTE D'OR**  
20H • LE CÈDRE

**23** DIMANCHE • **1<sup>ER</sup> TOUR DE L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE**  
8H A 19H • HÔTEL DE VILLE

**24** LUNDI • **COLLECTE DE SANG**  
15H À 19H30 • SALLE DES FÊTES

**30** DIMANCHE  
HOMMAGE À **PIERRE MEUNIER**  
11H • HÔTEL DE VILLE  
JOURNÉE NATIONALE DU **SOUVENIR DES VICTIMES ET DES HEROS DE LA DÉPORTATION**  
11H15 • MONUMENT AUX MORTS

# MAI

**7** DIMANCHE • **2<sup>E</sup> TOUR DE L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE**  
8H A 19H • HÔTEL DE VILLE

**7** DIMANCHE • **PRENDS-EN D'LA GRAINE**  
11H • LE CÈDRE

**8** LUNDI • **COMMÉMORATION DE LA FIN DE LA GUERRE 1939-1945 EN EUROPE**  
18H30 • MONUMENT AUX MORTS

**11** VENDREDI • **SPECTACLE DE DANSE INTER CONSERVATOIRE DIJON/CHENÔVE**  
20H • LE CÈDRE

**13** SAMEDI • **François-Xavier Demaison**  
20H • LE CÈDRE

**15 AU 21** • **SEMAINE DE LA SANTE**

**17** MERCREDI • **DÉCHET CIRCUS**  
15H30 • PARC URBAIN

**21** DIMANCHE • **RANDO 2017**  
TOUTE LA JOURNÉE • PLATEAU DE CHENÔVE

**22** LUNDI • **CONSEIL MUNICIPAL**  
19H • HÔTEL DE VILLE • 2<sup>EME</sup> ETAGE

**31** MERCREDI • **RICHARD NEW MUSETTE QUARTET**  
20H • LE CÈDRE

# EXPO

**27 MARS > 30 AVRIL**  
**LE FRAC S'INVITE AU CÈDRE**  
HALL DU CÈDRE

**19 JUIN > 13 JUILLET**  
**PORTRAITS DE CHENÔVE PAR MÉRISME MEZGUELDI**  
HALL DU CÈDRE

**DECOUVERTE DU STREET ART AVEC OAK OAK**  
HALL DU CÈDRE

# JUIN

**8** JEUDI • **JOURNÉE NATIONALE D'HOMMAGE AUX MORTS POUR LA FRANCE EN EXTRÊME ORIENT, INDOCHINE ET CORÉE**  
18H30 • MONUMENT AUX MORTS

**9** VENDREDI • **SPECTACLE DE LA CLASSE DE DANSE CONTEMPORAINE**  
20H • LE CÈDRE

**11** DIMANCHE • **1<sup>ER</sup> TOUR DES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES**  
8H A 19H • HÔTEL DE VILLE

**18** DIMANCHE • **2<sup>E</sup> TOUR DES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES**  
8H A 19H • HÔTEL DE VILLE

**18** DIMANCHE • **COMMÉMORATION DE L'APPEL DU GÉNÉRAL DE GAULLE**  
11H15 • MONUMENT AUX MORTS

**19** LUNDI • **COLLECTE DE SANG**  
15H À 19H30 • SALLE DES FÊTES

**21** MERCREDI • **LA FÊTE DE LA MUSIQUE**

**30** VENDREDI • **BONB'HIPHOP**  
20H • LE CÈDRE

# JUILLET

**1<sup>ER</sup>** SAMEDI • **BONB'HIPHOP**  
A PARTIR DE 15H • ESPLANADE DE LA RÉPUBLIQUE

**3** LUNDI • **CONSEIL MUNICIPAL**  
19H • HÔTEL DE VILLE • 2<sup>EME</sup> ETAGE

**6** JEUDI • **HOMMAGE AUX SINISTRÉS DES BOMBARDEMENTS DES 6 JUILLET ET 11 AOÛT ET DU MITRAILLAGE DU TACOT LE 4 SEPTEMBRE 1944**  
18H30 • MONUMENT DES SINISTRÉS

**13** JEUDI • **FEUX D'ARTIFICE**

**14** VENDREDI • **FÊTE NATIONALE**  
11H15 • MONUMENT AUX MORTS



© Jean-Baptiste Mondino



© Jean-Baptiste Mito



© Fabrice Pélissier



# AU CŒUR DES QUARTIERS, LES ÉLUS À VOTRE RENCONTRE

## QUEL EST MON QUARTIER ?

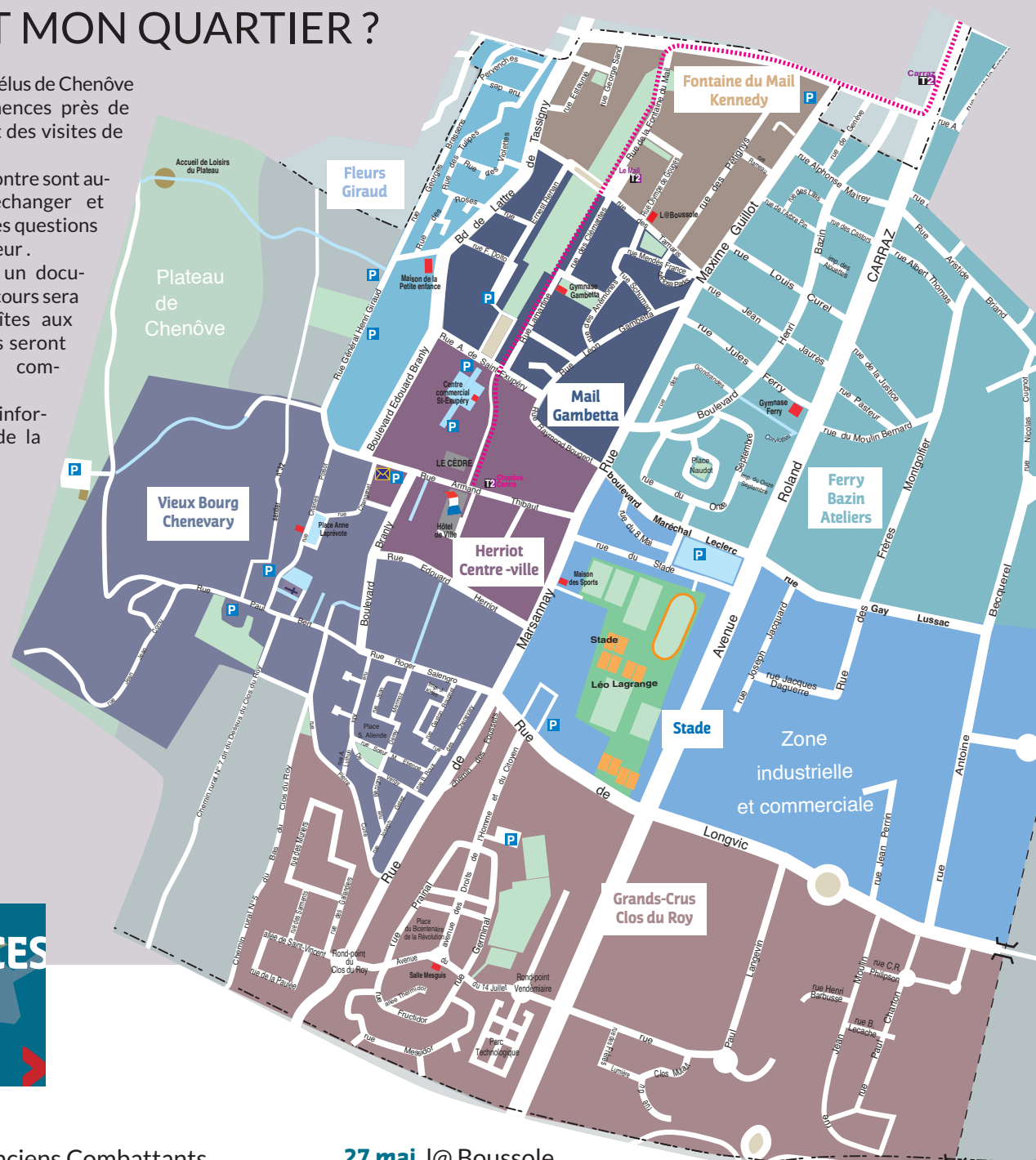
Les samedis matin, les élus de Chenôve tiennent des permanences près de chez vous et réalisent des visites de quartier.

Ces moments de rencontre sont autant d'occasions d'échanger et d'évoquer avec vous les questions qui vous tiennent à cœur.

Pour vous informer, un document détaillant le parcours sera diffusé dans vos boîtes aux lettres et des affiches seront apposées dans les commerces du secteur.

Vous retrouverez les informations sur le site de la ville :

[www.ville-chenove.fr](http://www.ville-chenove.fr)



**PERMANENCES  
des élus  
samedis  
de 9h à 11h**

**8 avril** Salle des Anciens Combattants  
5 place Laprêvôte  
Quartier VIEUX BOURG / CHENEVARY

**15 avril** Salle Mesguis  
32, avenue du 14 juillet  
Quartier CLOS DU ROY / GRANDS CRUS

**20 mai** Accueil liberté  
Centre commercial Saint-Exupéry  
Quartier HERRIOT / CENTRE VILLE

**27 mai** I@ Boussole  
2, rue Olympe de Gouges  
Quartier FONTAINE DU MAIL / KENNEDY

**3 juin** Salle des Anciens Combattants  
5 place Laprêvôte  
Quartier VIEUX BOURG / CHENEVARY

**1<sup>er</sup> juillet** Gymnase Ferry  
Rue Jules Ferry  
Quartier FERRY / BAZIN / ATELIERS



# QUARTIER MAIL - GAMBETTA

**Samedi 13 mai 2017**  
**de 9h à 12h**

- 1 - 9h : départ place Coluche
- 2 - 9h30 : parking rue Lamartine, du bâtiment Orvitis
- 3 - 9h55 : entrée de l'école élémentaire des violettes
- 4 - 10h25 : parking rue des clématites
- 5 - 10h55 : entrée de l'école élémentaire Gambetta
- 6 - 11h30 : impasse des Bourdenières
- 7 - 12h : arrivée au café Pirouette Cacahuète



# QUARTIER FLEURS - GIRAUD

**Samedi 24 juin 2017**  
**de 10h à 12h**

- 1 - 10h : départ des castors du Chapitre
- 2 - 10h10 : impasse du muguet
- 3 - 10h35 : angle rue des tulipes et rue des violettes
- 4 - 10h50 : angle rue des tulipes et rue des pervenches
- 5 - 11h15 : rue des pervenches
- 6 - 11h35 : angle allée G. Brassens et rue du G. Giraud
- 7 - 12h : arrivée au gymnase du Chapitre





# FESTIVAL DES CULTURES URBAINES



CIE MIRA  
CIE DUO PHORM  
FIGURE2STYLE

BOMB'HIP  
BATTLE  
STREET OFF LOBBY

30 VENDREDI  
JUN &  
1<sup>ER</sup> SAMEDI  
JUILLET 2017

